

Berne, le 13 septembre 2017

Communiqué de presse

Prise de position sur la décision du Conseil des hautes écoles «Procédure d'admission aux études de médecine dans les universités avec numerus clausus»

La pénurie de médecins accentuée par la décision sur la procédure d'admission

Le Conseil des hautes écoles a confirmé début septembre que la méthode d'admission aux études de médecine était conservée dans sa forme actuelle. Cette décision s'appuie sur un rapport du Conseil suisse de la science et de l'innovation (CSSI), qui a examiné la pertinence de l'actuel test d'aptitude aux études de médecine et en est arrivé à la conclusion que le test utilisé pour l'instant permet d'évaluer correctement les capacités en vue de l'inscription à des études de médecine.

mfe - Médecins de famille et de l'enfance Suisse a été invitée en amont à prendre position sur ce rapport du CSSI. Dans cette prise de position, mfe a démontré de façon claire qu'il est impératif d'évaluer à l'avenir davantage de compétences que les seules compétences cognitives et intellectuelles lors de l'admission à des études de médecine. Des compétences autres, qui ne sont pas pour autant moins pertinentes, comme les compétences sociales ou les capacités de mise en pratique, sont trop peu prises en compte, ce qui exclut de ces études certaines candidates et certains candidats qualifiés et compétents.

Un médecin doit impérativement posséder aussi des compétences sociales

Un médecin, et tout particulièrement un médecin de famille et de l'enfance, a besoin de solides compétences sociales en complément de ses connaissances médicales. L'admission aux études de médecine ne tient actuellement pas compte de cet aspect important. Dans le numerus clausus introduit en 1998, seules les capacités intellectuelles sont examinées. Formons-nous réellement les bons médecins de cette manière? Le médecin de famille et de l'enfance accompagne souvent ses patients pendant des années, voire des décennies. Grâce à ses compétences sociales, il identifie les problèmes de manière précoce, qu'ils soient d'ordre médical ou psychique, et peut ainsi agir en prévention et éviter des frais subséquents élevés.

Des exemples aux Pays-Bas et en Israël montrent que, suite au test d'admission cognitif, il est possible de tester avec succès au cours d'une deuxième phase d'autres aspects pertinents tels que la capacité à travailler en équipe et à communiquer, mais aussi à prendre rapidement des décisions et à se projeter dans les situations les plus diverses.

Opportunité manquée pour la promotion de la médecine de famille

L'étude «Workforce 2015» du Centre universitaire de médecine de premiers recours des deux Bâle l'a montré de manière nette: la pénurie de médecins de famille et de l'enfance va s'aggraver massivement au cours des prochaines années. La population suisse s'est prononcée clairement en 2014 en faveur d'un renforcement de la médecine de famille et de l'enfance. Le fait que les médecins de premier recours ne génèrent que 7,9 % des coûts de santé (Obsan Bulletin 2016/1), tout en assurant 94,3 % des prestations (Obsan Bulletin) sans faire appel aux spécialistes ni aux hôpitaux, explicite en outre qu'il serait judicieux également d'un point de vue économique, au vu de l'explosion



Haus- und Kinderärzte Schweiz
Médecins de famille et de l'enfance Suisse
Medici di famiglia e dell'infanzia Svizzera

actuelle des coûts au sein du système de santé, d'investir dans la médecine de premier recours et de former davantage de médecins de famille et de l'enfance. «Malheureusement, avec cette décision de la commission des hautes écoles, nous avons laissé passer une opportunité unique de permettre à l'avenir à des candidats qualifiés d'accéder à des études de médecine, et ainsi de former plus de médecins de famille et de l'enfance. Nous le regrettons vivement. Cette décision tend à repousser aux calendes grecques notre objectif d'avoir plus de jeunes médecins de famille et de l'enfance», constate Philippe Luchsinger, président de mfe.

Informations complémentaires:

Sandra Hügli-Jost

Responsable Communication mfe - Médecins de famille et de l'enfance Suisse

078 920 24 05, sandra.huegli@hausarzt Schweiz.ch

www.hausarzt Schweiz.ch

mfe: l'association qui défend les intérêts politiques des médecins de famille et de l'enfance

La santé de la population, sa qualité de vie ainsi que les coûts et la qualité des systèmes de santé dépendent fortement de l'importance accordée à la médecine de famille. mfe s'engage pour la promotion, la revalorisation et le renforcement de la médecine de famille.